

6

La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels

Marèma Touré

Introduction

Les préoccupations philosophiques sur le statut secondaire assigné à la femme dans la société, ou humanistes sur les modalités relatives à son amélioration ont longtemps été au cœur des thématiques qui alimentent les sciences anthroposociales. Mais ce sont les publications des féministes qui, en produisant les fondements de la légitimité d'une problématique spécifique à l'analyse des « rapports sociaux de sexes » ont favorisé l'émergence et la reconnaissance de la nouvelle région épistémologique, fédératrice de théories et de pratiques, que constitue « la recherche sur le genre ». Ce passage heuristique est intrinsèquement lié au saut qualitatif qui a permis de dépasser les études féminines, au centre desquelles se trouvaient la femme et la description de sa condition sociale, pour interroger les causes profondes, les manifestations et les conséquences des relations de domination et de subordination qui unissent les femmes et les hommes dans toutes les sphères sociale, économique, culturelle et politique.

La notion de genre, vocable ancien et polysémique a été l'objet d'une conceptualisation qui a mis en exergue son caractère arbitraire et le fait qu'il relève essentiellement d'une construction sociale et psychologique, susceptible d'être remise en cause. Le concept de genre a, ainsi, été projeté au centre d'une double perspective de revendication et de production de connaissances scientifiques. Il cristallise aujourd'hui, au plan épistémologique, un corpus de publications diverses visant à appréhender les contours, les dimensions, les

effets subséquents et les déterminants de la structure inégalitaire de la société. Dans l'ensemble, cette production scientifique tend aussi à fournir des éléments de stratégies et des actions de correction, traduisant ainsi la visée originelle de transformation de la société (pour la rendre plus juste et plus égalitaire) inhérente à ses conditions d'émergence. Or, cette problématisation est bien le produit d'une construction théorique, principalement menée par des militants de la cause des femmes qui, en séparant les jugements de valeurs et les croyances qui fondent leurs luttes multiformes, des faits sociaux appréhendés à l'aide d'approches, de démarches et d'outils déterminés ont doté les sciences sociales d'un nouvel objet de recherche fécond et novateur.

« Recherche féministe » et « Recherche sur le genre » ne sont donc pas des notions interchangeables, mais leur ligne de démarcation est assez ténue. Sans épuiser le corpus, les motivations et les problématiques plurielles qui traversent la recherche sur les femmes et/ou sur le genre, les études féministes en sont la quintessence. Les « auteures » féministes sont les pionnières dans la légitimation scientifique du champ épistémologique qui place le diptyque « femme » et « genre » au centre de ses investigations. C'est en cela que les concepts, les paradigmes et toutes les dimensions des appareils de raffinement qu'elles ont forgés ou empruntés sont implicitement inscrits dans tous les procès qui veulent aborder, de manière sérieuse, la recherche sur le genre en Afrique ou ailleurs.

Depuis l'apparition en France (à partir de 1837), du concept de *féminisme* conçu comme « une doctrine qui préconise l'extension des droits, du rôle de la femme dans la société » (Dictionnaire Le Robert 1978:788), « la doctrine a été accompagnée d'actions multiples » constate Michel (1980) qui propose d'y inclure les pratiques pour avoir une définition plus complète. On note une convergence avec le concept de genre. Depuis son usage, au début des années 1980, comme cadre d'analyse des rapports sociaux de sexe, notamment dans le champ du développement, plusieurs stratégies y ont été conçues, mises en œuvre, puis dépassées dans le but d'apporter des solutions à la subordination de la femme et à ses conséquences multiples et multiformes. Pour appréhender le concept de genre, on ne saurait donc séparer la pensée de l'action..

Comme dans toutes les problématiques inhérentes à la lutte pour l'égalité et la justice sociale, les pionnières de ce champ de recherche se sont assignées le défi de disséquer les contours du sexisme et de s'appuyer sur la doctrine pour dénoncer et combattre l'attitude de discrimination à l'égard du sexe féminin. L'analyse des relations de genre englobe ainsi les discours produits mais aussi les pratiques qui se donnent l'objectif de s'attaquer aux conséquences de la domination des hommes sur les femmes. Références aux deux citations précédentes si les guillemets sont conservés).

Loin d'être une tare, cette spécificité augmente la richesse de la région épistémologique. Elle en a fait un lieu d'expression de l'hétérogénéité des positions des experts, des chercheurs et des militants du Nord et du Sud. L'analyse des

pratiques et de la production théorique montre qu'elle cristallise aujourd'hui une diversité de courants, de positions, de sensibilités. De même la pluralité de références idéologiques, culturelles et disciplinaires (au double sens de Foucault¹) qui s'y expriment témoigne de sa complexité. C'est justement cette complexité qui est au cœur des questionnements soulevés par la présente communication qui se propose de survoler quelques aspects de l'apport considérable de la « recherche sur le genre » aux méthodologies des sciences sociales avant de tenter d'appréhender la façon dont elle est influencée par les débats internes au mouvement féministe et les positions des auteur(e)s de l'Afrique et du tiers monde dans cette problématique.

De l'occultation de la femme à l'émergence d'un nouveau champ heuristique

Dès son émergence, la science sociale s'est résolument engagée dans une orientation aveugle au genre (*gender blind*). Cela s'est traduit par la trop longue absence des femmes comme catégorie analytique dans le courant central de la recherche. « La catégorie homme en tant que catégorie sociologique n'existe pas tout en servant de référence aux études descriptives des phénomènes et aux théories générales. On croit parler en général alors qu'en réalité on parle au masculin » (Mathieu 1971).

Cela induit que les femmes en tant que telles, n'ont aucune place dans un système qui accepte cette confusion. Elles sont ainsi, de fait, inexistantes. (...). Il arrive, toutefois que les absentes fassent une apparition dans les franges du discours central, ou dans les annexes de l'édifice théorique. Parfois, aussi, sortant du néant, « elles existent seules, isolées », mais cela n'advient que lorsque le discours est élaboré par les femmes elles-mêmes. (Bisilliat 1992:11)

L'incursion des femmes dans les paradigmes dominants advient, généralement, dans le domaine des « sciences du développement », en tant qu'elles sont un lieu d'élaboration de théories et de pratiques principalement destinées au changement de la situation qui sévit dans le tiers monde.

Les femmes ne sont plus entièrement absentes dans la définition des concepts, des méthodologies et des paradigmes qui traversent les sciences sociales, même si leur temps d'antenne reste encore limité. Comme le souligne Stamp (1989:2), l'émergence d'une sensibilisation morale et scientifique au fait avéré que les femmes forment la moitié de l'humanité et que les rapports de sexe sont une force agissante dans la société, aussi fondamentale que les relations économiques ou les structures politiques constitue la réalisation majeure du féminisme au cours de ces dernières décennies.

En Afrique comme ailleurs, la Recherche sur le Genre est profondément ancrée dans l'étude de l'institutionnalisation, du vécu et des conséquences multiformes de l'ordre patriarcal qui régit la société et nourrit l'imaginaire collectif

et les représentations. La caractérisation des sociétés humaines, la position différentielle des femmes et des hommes par rapport au pouvoir, les déséquilibres structurels qui empreignent la définition de la règle sociale, les situations plurielles qui caractérisent la réalité quotidienne des individus..., l'ensemble des mécanismes qui sous-tendent la domination, l'exclusion ou la marginalisation des femmes au sein de l'espace sociétal et/ou dans les initiatives de développement sont des thèmes de préoccupation qui y sont abordés.

Parce qu'elle est portée par des acteurs qui, même en se situant dans « l'institution scientifique » ont, très souvent, l'extraordinaire courage de revendiquer et d'assumer la « dimension de militance », ce type de recherche se fixe généralement des objectifs qui, au-delà de la visée classique de production de connaissance, tendent à concourir à la transformation de la réalité sociale.

Les positions épistémologiques y sont parfois tributaires des trajectoires personnelles, mais cela n'autorise aucune confusion dans la nécessaire distinction entre l'activité de recherche et l'activisme militant. Comme pour l'ensemble de l'institution scientifique, l'engagement militant pour la cause des femmes ne saurait nullement être un prétexte de dévaluation de la qualité scientifique des savoirs produits dans ce champ spécifique.

La recherche sur le genre a, ainsi, fourni à la science sociale le point de vue irremplaçable des femmes devenues sujets de la théorisation de leur propre situation. Sa démarche est originale et elle pose des vrais problèmes qui intéressent toute la société et interpellent l'ensemble de la communauté scientifique. Cette nouvelle perspective a apporté une contribution importante dans le renouvellement et l'approfondissement du débat structurel sur les conditions et les critères de scientificité des connaissances produites dans les sciences anthroposociales.

En effet, depuis la proposition de Durkheim qui envisageait de prendre les faits sociaux comme étant des choses, il est profondément ancré dans les représentations l'idée selon laquelle « l'activité de recherche consiste en une description des situations sociales telles qu'elles apparaissent à l'observation. L'évidence de cette transcription s'impose par la nécessité d'objectivité empruntée à une conception empiriste des sciences sociales » (Soulet 1983:111-130).

Mais la contre idée qui postule que « l'objet de la science n'est pas une chose mais un rapport » a déjà été maintes fois énoncée par divers auteurs dont Weber (1965) ; « le renoncement aux méthodes objectives conventionnelles comme seuls moyens d'approche de la réalité des phénomènes sociaux déterminés » a été défendue par des auteurs éminents comme Morin (1969).

Incontestablement dominée par des perspectives, qui bien que différentes, s'inscrivent souvent dans la lancée « d'une troisième voie, qui ne soit ni nihiliste, ni en déphasage historique devant les exigences nouvelles de la recherche sociale et humaine » (Kohn et Nègre 1991:5), la recherche sur le genre a largement contribué à « consolider le constat, désormais reconnu, que l'objet de la

Science est intrinsèquement lié aux démarches et techniques qui le construisent, de même que celles-ci ne sauraient être considérées comme neutres » (Touré 1989).

La volonté de remise en question du rapport traditionnel à l'objet de recherche, la critique permanente de l'institution scientifique, l'ambition de rompre avec la « perspective moniste », la recherche de méthodologies alternatives fondées sur la reconnaissance de la « diversité du réel », la multiplicité des aspects constitutifs de la réalité sociale et leur caractère non réductible les uns aux autres jouissent d'une autorité notoire depuis A. Comte, que Durkheim qualifie de « vrai père de la sociologie ». Avec l'essor de la recherche sur le genre, elles ont acquis un souffle nouveau.

« Femme » et « sous-développée » une double marginalisation

Trop longtemps occultée, la question féminine s'est lentement imposée dans les préoccupations des chercheurs et des « développeurs », depuis l'adoption en 1945 de la charte des Nations Unies en faveur de la femme. Dans le mouvement de construction et de déstructuration des paradigmes et partant de l'identification des trois grands rôles de reproduction, de production et de gestion assumés par les femmes dans la société, chercheurs et experts (du Nord et du Sud) ont développé plusieurs approches visant à abolir le règne multi-séculaire de l'ordre patriarcal et les conséquences néfastes de la subordination des femmes dans le processus global de développement.

La problématique « Femme, genre et développement » a ainsi fait l'objet de plusieurs théories qui entretiennent entre elles des rapports de substitution, de complémentarité ou de confrontation. Depuis « l'Assistance sociale » supplantée par le cadre d'analyse « Femme et développement » (FeD), sa stratégie majeure qui est « l'Intégration des femmes dans le développement » (IFD), la perspective « Genre et développement » (GeD) qui s'est imposée comme nouveau paradigme, plusieurs stratégies y ont été conçues, mises en œuvre puis dépassées.

Au biais androcentriste ci-dessus mentionné, les femmes et les hommes du tiers monde peuvent ajouter une non moins importante distorsion ethnocentriste des théories dominantes et des principaux paradigmes. Comme la « femme », le « sous-développé » a pendant longtemps été défini de l'extérieur, à travers un discours qui, en diabolisant sa différence ou en voulant la gommer, tente de lui assigner une « étiquette identitaire » dont la fonction latente est de légitimer sa marginalisation.

En effet, le « développement » en tant que concept, théorie et pratique n'a cessé d'être l'objet de controverses mais on peut remarquer qu'à l'instar des femmes, les élites africaines ont très peu réussi à peser, de manière significative, sur ses orientations et la définition de ses méthodes. Analysant la notion, Achard (1984) fournit des arguments qui autorisent sa lecture non pas comme « un processus propre à la société qui se développe, mais la forme post coloniale de

l'intervention des rapports sociaux mondialement dominants, là où ils interviennent comme force extérieure ». Ceux qui ont été mis « hors de l'histoire » sont aujourd'hui devenus les objets alternativement paternés ou fustigés du discours humaniste de l'émancipation économique et de l'artillerie pernicieuse d'un néolibéralisme triomphant et arrogant.

Les variations de tempos sur la « démocratie » et la « participation » n'ont nullement empêché les initiatives entreprises d'être résolument guidées par une volonté d'appliquer dans les pays d'Afrique des moyens qui ont fait leurs preuves ailleurs et d'en espérer les mêmes effets sans tenir compte des dynamiques locales. Les populations africaines sont les « cibles » momifiées, mal écoutées ou mal entendues, d'un arsenal de théories et de stratégies relevant de logiques qui leurs sont extérieures. Stratégies doublées d'une multitude de mesures, présentées comme inévitables et dont le « faire » induit, sur elles, des conséquences sociologiques non examinées.

La nouvelle « division du travail intellectuel » (ironiquement décrite par des membres du CODESRIA) qui loge la conceptualisation et la théorisation en dehors de l'Afrique a particulièrement atteint les chercheuses et les chercheurs qui s'intéressent à l'analyse des rapports sociaux de sexes. Le continent noir est le terrain de prédilection de la recherche empirique et ce constat devient plus criant si on le rapporte à l'Afrique des femmes.

En dépit de « la conquête par les femmes en général, et les Africaines en particulier, d'un droit national et international à la parole » que Sow (1991) identifie, à juste titre, comme un des acquis majeurs de vingt ans de conférence mondiale ; en dépit du fait que « les Africaines [aient] usé de ce droit, en toute liberté, en liberté surveillée ou sous la contrainte pour produire un discours des femmes sur les femmes », les intellectuelles africaines ont mis beaucoup de temps pour revendiquer et nourrir une parole conceptuelle et pour formuler des énoncés prescriptifs sur leur propre situation. Aujourd'hui encore, si l'on questionne les théories et les paradigmes qui dominent la thématique des « femmes dans le développement », on ne peut que constater la limite de l'audience des intellectuelles du Tiers Monde, particulièrement celles d'Afrique. L'hégémonie des mouvements féministes occidentaux se fait ressentir sur la manière dont on a jusqu'ici envisagé le problème. Depuis leur postulat commun d'une oppression universelle de la femme par l'homme jusqu'à leurs confrontations sur ce qu'il faut considérer comme prioritaire dans la libération, les femmes du Tiers Monde, les mouvements féministes du Nord donnent toujours le ton et la substance du discours international sur les femmes. Au nom de la « sororité féministe », celles d'entre elles qui se réclament du courant libéral ont été à la pointe de la perspective de l'« Intégration des femmes dans le développement » qui a servi de soubassement théorique aux Stratégies prospectives de Nairobi. Au nom de la solidarité internationale des femmes et sur la base du souci affirmé d'intégrer les priorités et les points de vue des femmes des sociétés non occiden-

tales, les féministes des courants socialiste et marxiste ont bousculé l'IFD pour imposer l'approche Genre. Mais à l'instar de l'IFD, cette approche devenue la référence dans les théories des développeurs, n'a pas encore fourni les bases de l'implication décisive des femmes du Sud, surtout au niveau de la conceptualisation.

Des indices multiformes montrent, néanmoins, que des changements fondamentaux sont en train de s'opérer au sein des pays « traditionnellement » dominés. Les populations africaines ont développé des stratégies de résistance et/ou de récupération du discours savant que l'on tient sur elles. Des intellectuels africains (femmes et hommes) prennent de plus en plus la parole, pour offrir des lectures de leurs propres réalités. Même si leur influence est encore timide, ils ont réussi à rompre le monopole des autres sur la théorisation de leur situation passée, présente et à venir et à asseoir les bases d'un « nouvel ordre intellectuel ».

Les intellectuelles africaines se sont illustrées pendant ces dernières décennies dans la création et l'animation de réseaux de recherche depuis la création, à Dakar (Sénégal), en 1977 de l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement (AFARD). L'AFARD occupe une place de pionnière dans l'élaboration de méthodologies et de concepts fondés sur les réalités africaines et l'approche genre. Son adhésion au réseau DAWN (*Development Alternatives with Women for a new Era*), à Nairobi en 1985, a permis la jonction des voies plurielles des femmes du Tiers Monde. Depuis sa naissance, à Bangalore (Inde) en 1984, cette organisation féministe a marqué son originalité en élargissant l'enjeu de la lutte des femmes du Sud.

Les groupes nationaux et multinationaux de recherche soutenus par le CODESRIA, l'Institut annuel du CODESRIA sur le Genre, les enseignements dispensés et les thèses défendues dans différentes universités, ainsi que les travaux d'experts et les diverses publications de chercheurs femmes et hommes dans l'ensemble du continent ont nettement permis aux Africaines et aux Africains d'apporter une contribution substantielle à l'analyse des conditions des femmes dans le monde et de formuler des visions alternatives pour une société plus juste et plus équitable.

Les femmes d'Afrique et du « tiers monde » face au féminisme

La communauté de problématique qui unit les féministes de tous bords et de toutes origines n'a pas empêché l'émergence de divergences profondes quant à la nature de l'oppression, son historicité et les modalités de sa solution. Le féminisme, ses tendances, ses contradictions et ses formes de divergences qui fondent son essence en tant qu'idéologie et informent, en partie, les différents courants qui s'expriment à travers la recherche sur le genre.

Les différences de tendances et d'affiliation sont devenues centrales dans l'expression du féminisme contemporain. Les propositions visant à les organiser sont multiples au point d'engendrer des controverses nouvelles. Beaucoup

d'auteures, comme Jaggar et Rothenberg (1984) (cité par Stamp 1989:18), Mignot-Lefebvre (1985) ; et Stamp (1989) ont réalisé des typologies. S'appuyant sur la synthèse et les travaux théoriques élaborés par Jaggar (1983) et Jaggar et Rothenberg (1984), Stamp (1989) a proposé une typologie doublement intéressante.

Elle a suscité des critiques dont celle de Dagenais et celle de Stamp elle-même, qui dans son approche, vise à « mettre la nouvelle économie africaine au service des études féministes ». Quatre cadres féministes ont été ainsi répertoriés : le féminisme libéral, le féminisme radical, le marxisme classique et le féminisme socialiste. Il aurait été intéressant de les aborder, mais le propos s'intéresse essentiellement aux positions des femmes d'Afrique et du tiers monde dans ce « foisonnement d'idées ».

Le féminisme occidental a joué un rôle majeur dans les politiques d'IFD en Afrique et dans le reste du tiers monde, note Mignot-Lefebvre (in Sarr 1994:46) qui rappelle que jusque dans les années 1970 on connaissait peu la gamme d'hypothèses au sujet de la nature du problème des sexes dans le tiers monde, et l'image médiatique du féminisme y a souvent été négative. C'est à travers les agences de développement que le féminisme s'est présenté en Afrique. En effet, comme le souligne Dagenais (1994a:258), « Depuis 1975, sous l'impulsion du mouvement féministe, la question des rapports entre les femmes et le développement a connu un essor fulgurant, tant au plan de la recherche que de l'intervention. En conséquence, le nombre de publications a connu une croissance quasi logarithmique ». [...] ; « grâce à l'institutionnalisation des études féministes à l'université, d'une part, et grâce à la prise de parole de «femmes de couleur» et d'intellectuelles du tiers monde, d'autre part, on observe l'intérêt de plus en plus marqué des chercheuses pour les questions épistémologiques et méthodologiques (...) ». Elle confirme, ainsi, les liens fondamentaux qui unissent les deux dynamiques issues de l'essor du champ « femmes et développement » et de l'institutionnalisation des études féministes au fait qu'elles ont été portées par des chercheuses qui (...) ont toujours œuvré dans les deux sous-champs. « Mais elles ont aussi évolué largement en parallèle, les spécialistes du développement et les femmes des pays dits en développement ayant généralement fait preuve d'une grande «méfiance» à l'égard du féminisme : ces dernières parce qu'elles le connaissaient mal ou le trouvaient mal adapté à leur situation, les autres parce qu'elles le jugeaient trop tapageur, trop politique ». Sarr (1994:47) ajoute que « le féminisme comme mouvement social a rencontré une grande réticence de la part des Africaines, qui ont souvent été préoccupées par les dangers du plaqage d'un modèle unique, faisant du féminisme un dogme. C'est pourquoi les chercheurs du tiers monde proposent, à cet effet, une ouverture à la diversité donnant au féminisme une dimension plurielle » (voir AFARD 1983 et « Femmes du sud, autres voix pour XXIe siècle », DAWN 1992).

Cette proposition d'ouverture est doublement fondée. En dépit de son apport incontesté, le féminisme n'épuise ni la réflexion, ni les motifs de mobilisation de ce que j'ai, ailleurs, appelé le « Mouvement en avant des Femmes d'Afrique » (Touré 1997). Cela est aussi valable du point de vue de la recherche qui traite des femmes et/ou des rapports sociaux de sexes dans le tiers monde. « Contrairement à ce qui s'est passé en Occident, l'orientation largement empirique de la recherche en Afrique n'a pas donné naissance à des cadres théoriques cohérents et la connaissance de la situation de la femme et des relations entre les sexes en général est demeurée plutôt fragmentaire », note Stamp (1989:12) qui soulève, ainsi, un aspect fondamental de la « nouvelle division du travail intellectuel ». Cette assertion converge avec celle de Mohanty² (1991a:2-3) qui souligne, avec pertinence, que :

Contrairement au féminisme occidental (blanc et de classe moyenne) qui a fait l'objet d'analyses approfondies au cours des dernières décennies, l'histoire de l'engagement féministe des femmes du tiers monde est largement incomplète. Il existe un vaste corpus de travaux « sur les femmes dans les pays en voie de développement », mais on n'y soulève pas nécessairement les questions féministes.

Les deux auteures nous projettent au cœur de la double déficience fondatrice de la recherche sur le genre dans le continent africain. La réalité décrite est, certes, extensible à l'ensemble des sciences du développement mais elle est aggravée par le fait que les travaux des chercheuses et des chercheurs du tiers monde sont nettement moins bien connus, sont de nature plutôt empirique et dépendent très souvent de la commande des institutions de coopération. Ils permettent néanmoins de dégager les tendances. Faisant la revue de la littérature féministe qui a pris comme objet d'étude les femmes africaines dans les années 70 à 80, Stamp (1989:17) identifie un premier groupe d'auteurs qui « évoquaient le passé égalitaire de la femme africaine, les institutions politiques perdues par des femmes jouissant des droits civiques et l'effritement de l'autonomie et du pouvoir féminin depuis l'époque coloniale » (Van Allen 1976 ; Okeyo 1980 ; Mutemba 1982a ; Stamp 1986). D'autres adoptaient le point de vue contraire, jetant un coup d'œil plus négatif sur le passé et faisant voir le présent et l'avenir sous un jour plus optimiste (Urdang 1979 ; Cutrufelli 1983). Mais « pendant ce temps, les chercheurs du tiers monde, et notamment les femmes africaines, commençaient à se faire entendre et à exprimer leur insatisfaction à l'égard du colonialisme intellectuel occidental. Les féministes occidentales étaient considérées comme aussi coupables que les universitaires orthodoxes à cet égard » (AFARD 1982, 1983).

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'irruption de points de vue non occidentaux au centre des débats liés à la question féminine dans le développement n'a pas tardé à soulever des controverses qui ne sauraient être réduites à une simple crise de croissance.

Nature et modalités de l'oppression : un enjeu de divergences et de solidarité

Malgré le large consensus qui unit des chercheuses du Nord et du Sud autour de la nécessité de remédier à la situation qu'occupent les femmes du tiers monde dans les processus de développement, les positions sont différentes quant aux modalités préconisées pour y apporter des solutions et la nature même de la domination et des oppressions multiformes qui permettent de caractériser cette réalité sociale (exclusion, marginalisation ou faible intégration ?). « Le fait est universel et ne souffre aucune exception » (...). « Le système patrilinéaire qui accorde les pouvoirs aux hommes existe partout et nous savons, enfin, que le matriarcat, les systèmes matrilineaires qui donneraient le pouvoir aux femmes, n'ont jamais existé » affirme Bisilliat (1994:305). Elle nous mène ainsi au cœur d'une controverse qui, pendant longtemps, a alimenté l'anthropologie et la sociologie féminine, patriarcat ou patrilinéarité ; matriarcat ou matrilinearité : la distinction conceptuelle qu'elle a soulevée mérite qu'on s'y arrête.

Patriarcat, phallocratie, androcratie, etc., sont, en effet des concepts forgés par les féministes pour rendre compte de la domination des hommes sur les femmes. Or, la discrimination sexiste est un aspect de la sanction sociale qui frappe les femmes. Le patriarcat, note Michel (1980:4), relève de tout un système qui utilise — ouvertement ou de façon plus subtile — tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée (le droit, la politique, l'économie, la morale, la science, la médecine, la mode, la culture, l'éducation, les media, etc.) pour reproduire cette domination de même que le capitalisme les utilise pour se perpétuer.

Quant au matriarcat, entendu comme l'ersatz du patriarcat pour une société qui conférerait le « pouvoir » aux femmes, les sociologues s'accordent souvent sur le postulat de son inexistence. Aucune société n'a jusqu'ici rempli les conditions qui permettent d'identifier les femmes comme détentrices du « pouvoir », ayant le contrôle sur le « pouvoir » et exerçant le « pouvoir » à leur propre profit.

Il existe cependant, notamment en Afrique, des groupes ethniques matrilineaires (comme les Sereer au Sénégal) au sein desquels, les femmes exercent un rôle important dans la transmission des biens et des propriétés. Ces sociétés sont souvent matrilocales et les femmes y jouissent d'une autorité partielle que certains considèrent comme apparente. Les modalités de l'héritage et certaines formes d'affiliation sociale y sont organisées autour du lignage maternel. La relation oncle maternel / neveu revêt une plus grande portée que dans ces sociétés même quand elles sont fortement islamisées et que le rapport père / enfant y est plus prégnant. La matrilinearité ne saurait, cependant pas, se confondre avec le matriarcat, car dans les sociétés matrilineaires aussi, les intérêts des femmes restent assujettis à la domination masculine.

Les auteures féministes qui ont étudié l'Afrique pendant les années 1970 et au début de la décennie 80 ont eu des échanges vifs dans les pays occidentaux (Barret 1980 ; Duley et Edward 1986) autour de l'oppression féminine et du patriarcat (notion unificatrice ou non ?) même si ces discussions n'ont pas réussi à capter l'attention des chercheurs africanistes, rappelle Stamp (1989:17). Au-delà des sciences du développement, c'est dans la controverse relative aux fondements et aux causes réelles de la situation des femmes qu'il faut situer les divergences originelles. Les féministes ont transposé, dans la recherche sur le genre et l'intervention développementaliste, les débats idéologiques et politiques qui ont ponctué leur mouvement. La résistance que connaissent la théorie et la recherche féministes de la part des planificateurs, des décideurs et d'une grande partie de la population féminine du tiers monde s'explique, selon Stamp (1989:12), par une assimilation au féminisme radical, aux assises idéologiques et à l'orientation polémique, des autres formes de féminismes qui s'appuient sur les études en profondeur telles que menées par les sciences sociales. Ce jugement paraît quelque peu restrictif.

Bien au-delà des frontières du courant radical, le postulat selon lequel l'oppression de la femme par l'homme est la source de toutes les formes de subordination dont souffre celle-ci, est largement partagé dans l'ensemble du mouvement féministe. Le fait de penser que l'idéologie sexiste est universelle, a-historique et a-temporelle, de même que la visée d'action subséquente à ce postulat de base qui conçoit l'intérêt supérieur et le combat prioritaire de toutes les femmes à travers l'éradication du patriarcat, ne sont pas l'apanage des féministes du courant radical.

Tant pour des raisons émotionnelles que sur la base d'arguments qui relèvent du politique, beaucoup d'intellectuelles du tiers monde se sont insurgées contre les thèses dominantes dans le mouvement féministe occidental. Au nom de la différence culturelle, de l'historicité des rapports de sexe et de la multiplicité des formes de domination, des femmes du tiers monde (y compris des féministes) ont revendiqué la relativisation des analyses et leur droit de définir les modalités de leur propre lutte. Si les auteures s'accordent sur le constat que dans les sociétés africaines aussi, les rapports sociaux de sexes sont globalement caractérisés par la subordination des femmes, une tendance non négligeable exprime des réserves sérieuses quant à la primauté de l'oppression sexiste, sa prépondérance sur les autres contradictions et remet en cause une certaine manière de poser le patriarcat comme l'unique source des souffrances des femmes du Sud, l'alpha et l'oméga de leur combat. Ce débat va bien au-delà de la dichotomie réductrice, femmes du Nord / femmes du Sud. Le seul mérite de cette opposition réside dans le fait qu'elle peut être interprétée comme le symptôme de conflits d'intérêts plus sophistiqués. Des féministes du Nord ont largement contribué à bâtir un argumentaire qui plaide pour la nécessité de relativiser les positions rigides. Plus que d'exprimer leurs réserves sur une conception

du patriarcat qui suggère que les modalités de domination de la femme épousent les mêmes contours dans toutes les sociétés et le fait que celui-ci soit la source de toutes les formes d'oppression féminine, des féministes du Nord se sont activement employées à la démanteler.

L'apport de Stamp est substantiel de ce point de vue. Puisant ses arguments dans la littérature abondante et variée de ce qu'elle appelle, l'« économie politique féministe » qu'elle définit comme étant le cadre pluraliste où ont eu lieu les tentatives d'analyse les plus rigoureuses des relations entre les sexes en Afrique. Elle soutient, ainsi, que les sociétés africaines et les sociétés autochtones d'Amérique du Nord ont accordé une mesure considérable de pouvoir, d'autorité et d'autonomie aux femmes (Van Allen 1972, 1976 ; Sacks 1979 ; Étienne 1980 ; Okeyo 1980 ; Leacock 1981).

À travers son étude sur les rapports entre les sexes fondés sur la compensation matrimoniale chez les Kikuyu du Kenya (et dans les autres sociétés bantu), elle tente de montrer le caractère discriminatoire du concept de patriarcat. Au pessimisme des théoriciens de l'oppression transculturelle et a-historique des femmes, elle oppose la démarche plus raisonnable d'autres féministes qui ont contribué à la production de modèles de changements basés sur des expériences plus égalitaires du passé et les principes démocratiques d'aujourd'hui.

Les auteurs comme Okeyo 1980 ; Ladipo 1981 ; Mutemba 1982a ; Mbilinyi 1984 ; Afonja 1986a,b ; Obbo 1980 et Amadiume 1987, qui ont étudié les relations de genre dans différentes sociétés africaines, ont procédé à une critique plus ou moins systématique des concepts classiques de l'anthropologie. En dépit du caractère surtout empirique de leurs études, ils ont fourni les bases théoriques d'une contestation de certaines hypothèses épistémologiques basées sur le postulat de l'universalité des réalités économiques et politiques qui sous-tendent les rapports entre les sexes. Les écrits de Sacks (1979) ; Leacock (1981) et Kettel (1986) ont permis de décrire les conditions dans lesquelles les femmes ont joui d'un pouvoir et d'une autonomie relatifs et les facteurs qui ont joué contre ces conditions. Rubin (1975) s'est, à son tour, inspirée des travaux de Lévi-Strauss (1969) sur les systèmes de parenté, ainsi que ceux de Freud, pour écrire sa « traite des femmes ». Il a enrichi la démarche de l'« économie politique féministe » en montrant l'apport des écrivains non féministes (Stamp 1989:12, 22, 27 et 88).

Au terme de sa démarche, Stamp formule la proposition de remettre les rapports entre les sexes à leur vraie place, en ne s'attachant au système fondé sur le rôle des sexes que comme sphère d'activité humaine et domaine de relations distinct de celui de la production et de la reproduction matérielles mais intimement lié à celui-ci.

L'intérêt de cette proposition est qu'elle suggère de situer l'analyse des rapports sociaux de sexe à différents niveaux qui doivent être « distincts mais non séparables ». Or, il me semble que la capacité de distinguer le niveau le plus

pertinent et le plus approprié pour analyser une situation donnée est une condition indispensable pour arriver à des énoncés prescriptifs. Nous pensons que tout concept appelle une ou plusieurs échelles d'opérationnalisation.

En Afrique comme partout ailleurs, la différence des niveaux de manifestation de la ségrégation qui est sexiste, mais aussi sociale et économique (capitalisme mondial, rapports de classe, de race, de caste, de sexe...), structure, en effet, la stratification multiforme de la société globale. Elle influence la manière dont les femmes définissent leurs priorités d'action et de revendication ou déterminent simplement la dimension de leur identité qu'elles veulent mettre en avant.

Le concept d'empowerment au centre d'une nouvelle controverse !

Sans nier le fait que l'androcratie opère aussi dans leurs sociétés, de nombreuses féministes du Sud pensent, en effet, que celle-ci n'est qu'une expression des multiples formes de domination qui pèsent sur les femmes. Le combat contre le patriarcat ne saurait donc ni épuiser les défis qui se posent à elles, ni même être le principal enjeu de leurs luttes multiformes. Les militantes de DAWN ont largement contribué à la formalisation et à la conceptualisation d'une position qui refuse l'amalgame et défend le droit des femmes du tiers monde à choisir leur combat et à dégager leurs propres priorités.

Nous voulons un monde dans lequel, les inégalités basées sur la classe, le genre et la race seront absentes tant à l'intérieur des pays qu'à travers les relations entre les pays. Nous voulons un monde dans lequel les besoins essentiels deviennent des droits essentiels, duquel la pauvreté et toutes les formes de violence sont éliminées. Chaque personne (femme et homme) aura l'opportunité de développer pleinement son potentiel et sa créativité, et les valeurs féminines d'entraide et de solidarité caractériseront les relations humaines (DAWN 1985:73).

En plus de cet extrait pertinent de leur profession de foi, ce collectif a, aussi, exprimé son parti-pris explicite en faveur des principales cibles et actrices du développement que sont « les femmes et, en particulier, les plus pauvres d'entre elles. Au plan pratique, ce sont en effet les femmes pauvres du tiers monde qui sont les premières concernées par le développement et c'est à elles que doivent s'adresser en priorité les stratégies d'*empowerment* » (Sen et Grown 1987).

Le concept d'*empowerment* occupe, à notre avis, une place importante dans l'apport des femmes du tiers monde dans la littérature du développement. À l'instar de Dagenais (1994a:263), nous n'avons pas, non plus, trouvé une traduction française satisfaisante, pouvant rendre compte en un seul vocable de son contenu « qui recouvre à la fois le pouvoir et le processus en cours d'acquisition ou d'augmentation de celui-ci (...) ». Même si, dans les études féministes sur le développement, les auteures mettent souvent l'accent sur la nécessaire organisation politique des femmes, le processus d'*empowerment* comporte deux

dimensions, une personnelle et une collective, qui se renforcent mutuellement et sans lesquelles il ne peut véritablement en être question.

Dans tous les cas, l'apparition de cette revendication d'acquisition de pouvoir (*empowerment*) n'a pas laissé indifférents les milieux féministes de l'Occident. Moser a critiqué, avec acharnement, ce concept central et s'est violemment attaqué à ses concepteurs. Elle s'étonne que pour les militantes de DAWN, « la subordination des femmes n'est pas seulement vue comme un problème d'hommes, mais aussi une situation qui découle de la domination coloniale et néo-coloniale » (Moser 1993:74).³ Les positions de Moser ne s'inscrivent pas dans une perspective isolée. Elle est le porte-voix et le symbole emblématique de toute une tendance du féminisme qui exclut de la lutte toutes les dimensions qui ne s'accommodent pas de l'idéologie libérale. Égérie de la Banque mondiale (simple coïncidence ou accointance réelle ?), Moser a largement contribué à consolider une perception du concept de genre qui met l'accent sur l'impératif d'une neutralité (mythe ou réalité ?), officiellement expliquée par des ambitions supposées scientifiques. Principalement véhiculée par une ingénierie technocratique au service des institutions internationales, une telle perception permet, en réalité, d'évacuer le potentiel politique et la charge idéologique d'un concept qui, à l'origine, recelait une forte dimension de revendication et de transformation de la société patriarcale. Il semble qu'il s'agit là d'un procédé fort usité dans l'artillerie de séduction et/ou le lot de conditionnalités des idéologues du néolibéralisme.

Les « doctes vérités » du docteur Moser n'ont cependant pas impressionné les femmes du tiers monde. Bien au-delà de DAWN, nombreuses sont les femmes qui, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine ont raison de penser qu'elles ne peuvent pas toujours se payer le luxe de pointer les hommes comme la cible prioritaire de leurs batailles multiformes. Depuis que les programmes d'ajustement structurel ont installé la majorité des femmes et des hommes des pays pauvres dans le dénuement absolu et enlevé aux enfants toute possibilité d'accéder à une éducation digne, les perspectives de luttes communes des femmes et des hommes ont trouvé, dans toutes ces zones exclues des supposés bienfaits de la mondialisation, des fondements nouveaux. Les hommes des classes populaires ne sont pas seulement ceux qui perpétuent la domination et reproduisent parfois, à leur insu, le système patriarcal ; ils sont, bien souvent, les compagnons d'infortune de leurs mères, sœurs, épouses et filles, dans la quête quotidienne du minimum vital. Les africaines et les autres femmes du tiers monde sont en première ligne de celles qui récusent les priorités qu'on a voulu leur imposer au nom d'une sororité féministe désincarnée, mais elles ne sont pas seules à rejeter les visions étriquées des véritables enjeux de leur combat. Le positionnement des militantes et des chercheuses par rapport au concept d'*empowerment* a aussi été une merveilleuse occasion de solidarité.

Dagenais, Stamp et bien d'autres ont rapidement adopté le contenu et la démarche de *l'empowerment* qui exige de mettre l'accent sur les femmes pauvres du tiers monde. Or, comme le souligne Antrobus (1989:202), « centrer son attention sur les femmes pauvres du tiers monde a aussi des conséquences au plan théorique puisqu'elles se situent au point de jonction des variables de race, de classe, de genre et de nationalité qui symbolisent le 'sous-développement' » (Dagenais 1994a).

Au-delà de la bataille de positionnement dans le champ épistémologique, les divergences qui existent entre des féministes du Nord et les femmes du Sud portent sur une dimension, également essentielle, liée à la différence des lectures et des interprétations de la condition des femmes du tiers monde. Les débats houleux qui ont très souvent opposé les féministes du Nord aux femmes africaines, au cours des différentes assises internationales, prouvent, qu'au-delà des concepts, il s'agit souvent d'un profond désaccord sur la lecture de la réalité sociologique et les coûts inhérents à sa transformation. Les exemples suivants sont édifiants.

À Copenhague (1980) sur la question des mutilations sexuelles, de violentes altercations ont opposé des femmes africaines à certaines féministes occidentales. Face à l'exorcisme de militantes occidentales, connues pour leur tendance à observer une attitude sélective dans l'analyse de la domination, des femmes africaines ont opposé le rejet de ce qu'elles considèrent comme un « ethnocentrisme ». « Balayez devant votre porte » ont-elles rétorqué à celles qui voulaient regarder à travers leurs pagnes. L'insupportable tintamarre organisé par des féministes, sous prétexte d'une solidarité auto-proclamée avec les Africaines qu'il fallait affranchir de « la barbarie » de leurs pratiques sociétales, a créé des remous et laissé des séquelles. Une protagoniste de l'altercation confie, à ce propos, que « ce n'était pas pour ses conséquences franchement néfastes sur la santé des femmes que ces féministes voulaient nous « affranchir » de l'excision... ». Bien entendu, il faut éradiquer l'excision et toutes les pratiques avilissantes. Les femmes d'Afrique n'ont pas à rejeter les actes et les témoignages de solidarité, elles auraient simplement aimé que cette solidarité soit plus effective sur d'autres questions cruciales.

Au Caire (1994), les échanges relatifs à la légalisation de l'avortement ont été le prétexte de certaines ONG africaines pour répréciser l'enjeu du débat. Elles ont réclamé avec force l'implication effective de toutes celles qui ont opté pour le camp de l'équité, dans le combat visant à créer en Afrique les conditions favorables à la maternité sans risque.

Il est vrai que beaucoup d'Africaines partageaient les revendications sur la légalisation de l'avortement. Mais le silence de leurs sœurs sur les taux exorbitants de la mortalité maternelle et infantile qui sévissent dans leurs pays et leur refus de s'exprimer sur la solidarité financière indispensable à la concrétisation des concepts et des positions préconisés, ont laissé dubitatives la majorité d'entre elles.

À Beijing (1995), plusieurs Africaines ont tenu à souligner que « l'orientation sexuelle et les droits sexuels » qui étaient au centre des débats sont effectivement importants pour toutes les femmes ; mais beaucoup se sont posé des questions sur la « résistance » de celles qui voulaient les appuyer dans ce combat particulier à alerter l'opinion au sujet de la famine et des guerres orchestrées dans le tiers monde par des personnes dont la seule préoccupation était d'écouler leurs armes. Là aussi, la solidarité des sœurs de l'Occident a fait cruellement défaut sur la question controversée et significative « des ressources suffisantes et additionnelles », réclamées en vain par le groupe africain et le G15, pour l'implémentation des plans nationaux d'action pour l'égalité des sexes.

La naissance de l'AFARD : un temps fort dans la contestation des thèses occidentales !

C'est en 1977 que des chercheuses africaines tenaient leur rencontre désormais historique, autour du thème « éloquent », « Pour la décolonisation de la recherche ». Ce colloque qui a donné naissance à l'AFARD a permis à des intellectuelles africaines de formuler explicitement leur position par rapport à l'ensemble des sciences sociales qui « sont caractérisées par une orientation eurocentriste développée dans le contexte du système capitaliste expansionniste » (AFARD 1977:11).

L'intitulé du thème annonçait déjà les couleurs quant à la volonté affirmée de ses initiatrices d'africaniser la recherche sur les femmes du Continent. Dès 1981, l'AFARD organisait à Dakar une importante conférence sur le « Développement rural et les femmes en Afrique ». En 1982, elle tenait un autre séminaire qui a fait époque. En dépit des orientations divergentes de ce mouvement de décolonisation des études sur les Africaines, une célèbre boutade de Mbilinyi (in Stamp 1989:48) montrait une nette congruence sur les motivations des fondatrices de l'AFARD.

L'AFARD est née en réaction à l'afflux de chercheurs FeD (Femme et développement) de l'extérieur qui faisaient des incursions dans les pays africains pour recueillir de l'information sur les femmes africaines, obtenir grades et promotions grâce à des publications élaborées pour des lecteurs non africains et emporter à la fin dans leurs pays d'origine les connaissances acquises. Les chercheurs africains faisaient face à la concurrence croissante de chercheurs étrangers qui jouissaient d'un avantage inéquitable du fait de leur accès plus grand aux fonds de recherche et aux moyens de publication. (Mbilinyi 1984:292).

La dénonciation par Stamp de « l'optique prédominante à l'AFARD, qui s'est manifestée par son exclusion générale ne laissant que les femmes africaines définies racialement, permet aux inégalités de classe de rester dans l'ombre » semble avoir été largement partagée dans différentes chapelles des féministes occidentales. Elle n'a pas tardé à susciter des ripostes résolues. Tout comme la position

de Mbilinyi qui assimile cette tendance au « racisme colonial de l'Afrique du Sud », la réaction de Sarr (1994, note n°6) mérite d'être mentionnée

Cette critique me paraît fallacieuse dans une certaine mesure, elle est aussi valable pour l'Occident. Des chercheuses occidentales nous sortent souvent l'argument de la distanciation et je me pose toujours la question de savoir pourquoi cela ne leur est-il pas applicable ? Qui a été leur expert en tant qu'élément étranger pour valider leurs recherches dans leur propre milieu ?

Touré (1997) a exprimé son accord avec ces positions jusque dans la pointe d'agacement qui les accompagne. Elle trouve regrettable que même dans la sororité des militantes de la cause des femmes des velléités de maternalisme (et de maternage) puissent apparaître.

La distinction heuristique entre la qualité de membre d'une communauté, l'engagement du militant (qui préconise et diffuse des convictions personnelles) et les prérogatives du chercheur (forcément dubitatif) est indispensable dans tout procès de production et de reconnaissance de savoirs scientifiquement avérés. Dans le Nord comme dans le Sud, résidents et étrangers n'arrivent à asseoir leur qualité de chercheurs qu'à travers leur aptitude à opérer la distanciation indispensable à la rupture épistémologique avec l'objet de recherche (Touré 1997:481).

En Afrique, en Amérique du Nord comme en Europe ou ailleurs, les critères de scientificité, les formes et les limites de l'« objectivité » et le traitement de « l'équation personnelle du chercheur » comme élément de « subjectivité » revêtent la même portée dans le processus de recherche. Les chercheur(e)s du Nord et du Sud gagneraient donc à méditer l'assertion de Goulner (1970:25) qui estime qu'« Il serait temps que les sociologues se voient eux-mêmes comme ils voient les autres, s'interrogent de la même façon et cessent de s'imaginer que tous les individus ont des opinions en fonction de leurs propres besoins, alors qu'eux-mêmes croient pour des raisons scientifiques ».

Aujourd'hui, l'AFARD a dépassé son âge d'or, les difficultés liées, entre autres, à la conjoncture difficile, ont nettement réduit son dynamisme, mais la mise en garde prémonitoire de ses fondatrices est restée actuelle. Il ne faut nullement pas « sous-estimer la valeur des apports de l'AFARD (...). Ceux-ci assurent une légitimation politique de la recherche locale et amènent les chercheurs occidentaux à adopter une attitude plus prudente. Ils fournissent également un canal aux initiatives d'organismes qui font une priorité de la participation africaine » (AFARD1985:15). Le regain amorcé à la veille de la conférence de Beijing peut fonder l'espoir mais, plusieurs signaux portent à penser que son action semble être en deçà du potentiel dont il peut disposer. Nombreuses sont celles qui pensent qu'après plus de deux décennies de vie plus ou moins intense, cet instrument capital des chercheuses de l'Afrique devrait mener une profonde introspection qui permettrait de refonder ses bases et de revoir l'adéquation entre sa vocation, ses priorités et les ressources humaines destinées à les matérialiser.

Quelles que soient les contraintes, l'AFARD doit rester debout, dépasser les contradictions et se revivifier car son rôle est encore plus crucial dans le contexte actuel de mondialisation. Le processus d'inclusion et d'exclusion des peuples et des perspectives issus du monde dominé qui caractérise la globalisation dictent une présence forte et concertée de l'intelligentsia africaine surtout féminine, dans la recherche scientifique.

Conclusion

Le fait de revisiter les débats originels ou plus actuels qui ont ponctué le champ de la recherche sur le genre a permis d'arriver au double constat que les oppositions et les convergences qui s'y expriment débordent généralement sur les lignes de démarcation femmes du Nord / femmes du Sud ou encore chercheurs masculins ou féminins. Cette nouvelle région épistémologique a permis aux femmes en général de devenir les sujets de la théorisation de leur propre situation et aux femmes d'Afrique en particulier de rompre le cercle qui les réduisait au rang de consommatrices de théories et de pratiques élaborées ailleurs. Il ne faut cependant pas confondre l'introduction d'un bémol dans le discours dominant avec une perspective théorique africaine durable et féconde.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, des enjeux économiques, géostratégiques, culturels et techniques, la reprise de l'initiative des élites africaines sur le devenir du continent est plus que jamais liée à l'exigence de construire des points de vue africains sur les défis qui interpellent le monde. Il est capital, à cet égard, de consolider et d'élargir les acquis théoriques et conceptuels car la déficience notée dans l'apport des Africains dans la conceptualisation n'est pas seulement une manifestation de la crise du savoir africain sur l'Afrique, elle en est aussi une cause majeure. C'est en trouvant les moyens de penser la société, y compris les enjeux et les contradictions qui se nouent quotidiennement (sous nos yeux) que les intellectuels africains pourraient redevenir les sujets actifs du devenir de leur continent. C'est en relevant le défi de donner leurs propres lectures des rapports qui lient l'Afrique et les autres parties du monde, que les chercheurs africains (femmes et hommes) pourraient aider les décideurs politiques à formuler les énoncés prescriptifs qui permettront de relever les défis du siècle naissant.

Les Africaines et les Africains sont plus que jamais soumis à l'impératif d'apporter une contribution substantielle aux théories, aux paradigmes, et aux pratiques qui, au-delà du débat sur le développement et l'analyse des rapports sociaux entre les sexes, vont influencer l'orientation globale du village planétaire. Au regard des défis et de la nécessité pour les femmes d'Afrique et d'ailleurs de faire valoir, de façon transversale leurs positions, Dagenais a sans doute raison de penser que les féministes du Nord et du Sud n'ont pas encore les moyens de renoncer à la sororité. Il me semble néanmoins qu'il faut ajouter à ce bel appel à la solidarité que pour être durable et pérenne, la sororité ne saurait reposer

que sur la compréhension mutuelle et le respect des intérêts différentiels des unes et des autres. Il est urgent de dépasser le mythe de la convergence des intérêts pour bâtir les bases d'une véritable sororité.

Notes

1. Foucault (1983) fait un jeu de mot sur le terme discipline qui signifie à la fois « règle de conduite » et « branche de la connaissance ».
2. Citation et Traduction de H. Dagenais.
3. L'ouvrage cité étant en anglais, il s'agit là d'une traduction plus ou moins littérale que nous avons nous-même effectuée.

Références

- Achard, P., 1984, « Le développement ou l'école des nations », *Revue tiers monde*, XXV, n° 100, octobre-décembre, Paris.
- AFARD (Association des femmes africaines pour la recherche et le développement), 1982, « The experience of the Association of African Women for Research and Development » In *Another development with women. Proceedings of a seminar held in Dakar, Senegal, June*. *Development Dialogue*, 1(2), pp. 101-113.
- AFARD, 1983, *Dakar, Séminaire sur la recherche sur les femmes africaines : quels types de méthodologies ?* Dakar, Conference : Research on African Women, Dakar, Sénégal, 98 p.
- Afonja, S., 1986a, « Changing Modes of Production and the sexual Division of Labor among the Yoruba », in Leacock, E., Safa, H., (eds), *Women's Work: Development and the Division of Labour by Gender*, South Hadley, (MA, E.-U.): J.-F. Bergin, Publishers, Inc.
- Afonja, S., 1986b, « Land Control: A Critical Factor in Yoruba Gender Stratification », in Robertson, C., Berger, I. (eds), *Women and Class in Africa*, NY, E.-U : Holmes & Meier Publishers, Inc.
- Amadiume, I., 1987, *Male Daughters, Female Husbands: Gender and Sex in an African Society*, Londres, RU: Zed Press Ltd,
- Antrobus, P., 1989, *The Empowerment of Women and International Development Annual*, Vol. 1. Boulder, CO, E.-U: Westview Press, pp. 189-207.
- Barett, M., 1980, *Women's Oppression Today : Problems in Marxism Feminist Analysis* Londres, R. U. : Verso Editions.
- Bisilliat, J., 1992, *Relation de genre et développement : femmes et sociétés*, Paris : Ed. de FORSTOM, 326 p.
- Bisilliat, J., 1994, « Écrire un autre texte ? », in *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa : CRDI.
- Cutrufelli, M. R., 1983, *Women of Africa : Roots of Oppression*, Londres, R. U: Zed Press Ltd.

- Dagenais, H., 1988b, « Quand la réalité fait éclater les concepts... Réflexions méthodologiques sur les femmes et le développement dans la région caraïbe », in Dagenais, H.; Piché, D., réd., *Femmes, féminisme et développement/Women*, Montréal, QC, Canada : McGill-Queen's.
- Dagenais, H., 1994, « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement : concepts, contextes et pratiques », in *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa : CRDI.
- Dagenais, H., Piche, D., 1994, « Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir », in Dagenais, H.; Piché, D.; (eds), *Femmes, féminisme et développement*, Montréal, QC, Canada : McGill-Queen's.
- DAWN, 1986, « Development Crisis and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives », *Canadian Woman Studies/ les Cahiers de la femme*, 7(1/2), pp. 53-59.
- Dictionnaire Le Robert, Paris, nouv. éd., 1978.
- Duley, M., Edwards, M., 1986, *The Cross-cultural Study of Women : A Comprehensive Guide*, NY, E.-U.: The Feminist Press, Old Westbury.
- Escobar, A., 1990, *Le discours et le pouvoir dans la question du développement : l'approche de Michel Foucault appliquée au contexte du tiers monde*, Université Laval, juin.
- Etienne, M., 1980, « Women an Men, Cloth and Colonization : The Transformation of Production-distribution Relations among the Baule (Ivory Coast) », in Etienne, M., Leacock, E., ed, *Women and Colonization : Anthropological Perspectives*, New York, NY, E.-U. : Praeger Publishers, Inc.
- Etienne, M., Leacock, E., ed, *Women and Colonization : Anthropological Perspectives*, New York, NY, E.-U.: Praeger Publishers, Inc.
- Gouldner, W. C., 1970, « Sociologue américain contemporain, *The Coming Crisis of Western Sociology* », 25 p.
- Grawitz, M., 1990, *Méthode des sciences sociales*, 3e édition et 8e édition, Paris : Dalloz
- Kettel, B., 1986, « *The Commoditization of Women in Tugen (Kenya) Social Organisation* », in Robertson, C., Berger, I., ed., *Women and Class in Africa*, New York, NY, E.-U. : Home & Meir Publishers, Inc.
- Kohn, Ruth C. et Négre, P., 1991, *Les voies de l'observation : repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris : Nathan.
- Jaggar, A., 1983, *Feminist Politics and Human Nature*, Totowa, N.J: Rowman & Allanheld, and Brighton, U.K: Harvester Press.
- Jaggar, A. with P. Rothenberg, 1984, *Feminist Frameworks: Alternative Theoretical Accounts of the Relations between Women and Men*, edited, New York : McGraw Hill.
- Lapido, P., 1981, « Developing Women's Cooperatives: An Experiment in rural Nigeria », in Nelson, N., ed., *African Women in the Development Process*, Londres, RU : Frank Cass & Co. Ltd.
- Leacock, E., 1981, *Myths of Male Dominance*, New York, NY, E.-U. : Monthly Review Press.
- Levi-strauss, C., 1969. *The Elementary Structures of Kinship*, Boston, MA, E.-U. : Beacon Press.
- Mathieu, N.C., 1971, « Note pour une définition sociologique des catégories sociales de sexe » *Épistémologie sociologique*.

- Mathieu, N.C., 1991, *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologies du sexe*, Paris : Côté-femmes.
- Mbilinyi, M., 1984, *Research Priorities in Women's Studies in Eastern Africa*. Women's Studies Mazingira Institute, Nairobi, Kenya.
- Mbilinyi, M., 1985a, « «City» and «Countryside» in Colonial Tanganyika », *Economic and Political Weekly*, XX(43), pp. 88-96.
- Mbilinyi, M., 1985b, « Women's Studies and the Crisis in Africa », *Social Scientist* (Dar-es-Salaam), 13(10/11) : 72-85.
- Michel A., 1980, *Le féminisme*, Paris : PUF, Que sais-je ? 2^e édition mise à jour : 4^e trimestre.
- Mignot-Lefebvre, Y., 1985, « Les femmes dans l'économie : de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisation », *Revue tiers monde*, XXVI(102), pp. 247-260.
- Muntemba, M. S., 1982a, « Women and Agricultural Change in the Railway Region of Zambia: Dispossession and Counterstrategies, 1930-1970 », in Bay, E., (ed), *Women and Work in Africa*, Boulder, CO, EU : Westview Press.
- Muntemba, M. S., 1982b « Women as Food Producers and Suppliers in the Twentieth Century: The Case of Zambia », in *Another Development with Women*, Proceedings of a seminar held in Dakar, Senegal, June, *Development Dialogue*, 1(2).
- Mohanty, C. T., 1991a, « Introduction. Cartographies of Struggle : Third World Women and the Politics of Feminism », in Mohanty, C. T., Russo, A., Torres, L., red., *Third World Women and the Politics of Feminism*, Bloomington. IN, E.-U : pp 1-47.
- Morin Edgard, 1969, *La Rumeur d'Orléans*, Paris : Seuil (Paris : Seuil, 1973, édition complétée avec La Rumeur d'Amiens).
- Moser, C. O. N., 1993, *Gender Planning and Development : Theory, Practice & Training*, New York, NY, E.-U. : Routledge.
- Obbo, C., 1980, *African Women : Their Struggle for Economic Independence*, Londres, R. U.: Zed Press Ltd.
- Okeyo, A. P., 1980, « Daughters of the Lakes and Rivers: Colonization and the Land Rights of Luo Women », in Etienne, M., Leacock, E., ed, *Women and Colonization : Anthropological Perspectives*, New York, NY, E.-U.: Praeger Publishers, Inc.
- Rubin, G., 1975, « The Traffic in Women : Notes on the 'Political Economy' of Sex » in Reiter, R., ed, *Toward an Anthropology of Women*, New York, NY, E.-U.: Monthly Review Press.
- Saks, K., 1979, *Sisters and Wives, the Past and Future of Sexual Inequality*. Westport, CT, E.-U.: Greenwood Press.
- Sarr F., 1994, *Étude des femmes entrepreneures issues du secteur de l'économie informelle au Sénégal dans une perspective de politique sociale*, projet de thèse pour le Doctorat en Service Social, Université Laval, été.
- Sow, F. 1991, *Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise*, Bordeaux : IEP, 37 p. Conference : Colloque sur « Etat et société au Sénégal : Crises et dynamiques sociales », Bordeaux, France.
- Stamp, P., 1975, *Perceptions of Change and Economic Strategy Among Kikuyu Women of Mitero, Kenya*, Rural Africana.

- Stamp, P., 1986, « Kikuyu Women's Self Help Groups : Toward an Understanding of the Relation Between Sex-gender System and Mode of Production in Africa », in Robertson, C., Berger, I., ed. *Women and Class in Africa*, New York, NY, E.U.: Holmes & Meier Publishers, Inc.
- Stamp, P., 1989, *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*, Ottawa, ON, Canada : Centre de recherches pour le développement international, IDRC-TS63f.
- Soulet, M-H. 1983, « *La recherche qualitative ou la fin des certitudes* » *British Journal of Sociology*, 34, no 1, pp 111 – 130.
- Touré M, 1989, « Problèmes de méthodologie de la recherche socio-éducative : représentation des partenaires et dynamique de l'implication », *European Journal of Psychology of Education*, Rome, Italy.
- Touré, M., 1997, « *Femme, genre et développement en Afrique subsaharienne : Théories et Pratiques* », Thèse de Doctorat, Paris I, Sorbonne-Panthéon, PUS, Bordeaux, France, 497 p.
- Urdang, S., 1979, *Fighting two colonialisms : women in Guinea-Bissau*, New York, NY, E.-U.: Monthly Review Press.
- Van Allen, 1976, « « Aba riots » or Igbo « women's war » ? Ideology, Stratification, and the Invisibility of Women », in Hafkin, N., Bay, E. ed., *Women in Africa : Studies in Social and Economic Change*, Stanford, CA, E.-U.: Stanford University Press.
- Weber, M., 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Plon.



